

COMMUNE DE ROCHEFORT-MONTAGNE**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31/07/2017

Date de la convocation
25/07/2017

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2017 et le 31 Juillet à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle de la mairie sous la présidence de JARLIER Dominique, Maire

Présents : M. JARLIER Dominique, Maire, Mmes : CHABORY Bernadette, COLON Myriam, MOLLE Delphine, MONARCHA Nadine, PERTILE Florence, MM : BRANDELY François, CHAMBONNIERE Laurent, FAURE Fabien, MINGAT Julien, NAZON Max, SEMBEL Joël, SOUBRE Jean-François, TISSIER René, TORRES Jean-Eric

Absent(s) ayant donné procuration : M. NAZON Max à M. JARLIER Dominique
Absent(s) : Mme CHABORY Bernadette, M. TORRES Eric

A été nommé(e) secrétaire : Mme MONARCHA Nadine

2017-152 - Objet de la délibération : Tarifs 2017-2018 : Repas cantine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs des repas servis à la cantine pour 2017/2018 comme suit :

- 3,40 € pour les enfants
- 5,60 € pour les adultes

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le : 02/08/2017
Et
Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/08/2017
Le Maire
Dominique JARLIER



**Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE le**

- 7 AOUT 2017

